



PLAN DE REPRISE DES ACTIVITES DEPARTEMENTALES CYCLOSPORT

Le but de cette publication est de présenter les règles pour la reprise des compétitions sportives de CycloSPORT dans le département du Nord tout en respectant les règles imposées par le ministère et dans un souci de sécuriser au maximum les officiels et licenciés de notre fédération.

Pour cette saison, les engagements sur place seront interdits. Les engagements se feront uniquement sur le site national. Par respect des licenciés, le coureur n'honorant pas son engagement sans excuses communiqué à la CSD (patrick.crommelinck@orange.fr) ne pourra s'engager la semaine suivante. **Tout forfait non justifié sera du. Il appartiendra au club du coureur absent de récupérer le droit d'engagement.**

Afin d'éviter les grands rassemblements, il est décidé de n'accepter que les coureurs avec transpondeur et dossard unique. Pour les licenciés n'ayant pas encore de transpondeur, il est possible d'en faire l'acquisition avec paiement différé ou paiement en 3 fois.

De ce fait, l'émargement sera évité et il sera procédé à l'appel des coureurs par club où un officiel validera la présence du coureur. Les concurrents se présenteront aux abords de la ligne de départ masqués. Tout manquement entrainera la mise hors course du licencié. Le masque sera enlevé 3 minutes avant le départ et remis dès la fin de l'épreuve. Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition par l'organisateur aux abords de l'arrivée. Le 1^{er} passage sur la ligne d'arrivée validera la présence du coureur et servira de liste d'émargement.

Les regroupements aux abords de la ligne d'arrivée seront proscrits. Un barrièrage avant et après la ligne sera installé par l'organisateur.

Chaque club désignera un responsable pour le règlement global des engagements.

Pour le retrait des transpondeurs réservés et des dossards attribués, ceux-ci seront remis à chaque responsable de club le jour de la course ou pourront être retiré à Salomé (horaire et date à valider). Ils seront ensuite remis leur licenciés.

Pour l'instant, il est décidé de ne pas limiter les pelotons. En cas de demande du ministère ou du préfet, de non-respect des consignes sanitaires et de ce présent document, nous nous donnons la possibilité de revenir sur cette décision.

Nous rappelons également, et encore plus en cette période, qu'il est interdit de jeter les déchets sur la voie publique.

Exceptionnellement, la cérémonie de remise suivie du pot de l'amitié sera annulée. La proclamation des résultats se fera aux alentours du podium. Les concurrents se présenteront masqués avant de monter sur le podium. Concernant les filets garnis, afin d'aider les clubs organisateurs, ils pourront être en quantité restreinte (3 à 5 par catégories), suivant l'appréciation du club.

Il est impératif de nous fournir l'autorisation municipale et l'arrêté préfectoral.

En dehors de l'épreuve, la meilleure des protections pour vous et pour vos proches est, en permanence, **le respect des mesures barrières et de la distanciation physique**. En complément, **portez un masque quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée.**



Dans tous les cas, n'oublions pas la vigilance

Même si l'épidémie semble marquer le pas, conservons les gestes barrière pour nous protéger et protéger ceux qui nous entourent :

- Lavez-vous très régulièrement les mains ;
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir ;
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le ;
- Saluez sans serrer la main, évitez les embrassades ;
- Respectez une distance de 2 mètres.

En cas de dérive importante constatée, la CSD se réserve le droit de revoir ce plan ou d'annuler la reprise des épreuves.

Lille, le 19/02/2021

La CSD CycloSPORT Nord

UFOLEP CYCLOSPORT NORD